

Demain avec nos équipes,
nous assurerons chaque année
la collecte des cotisations
auprès de **226 603**
entreprises
de notre région.

DEVENEZ DIRIGEANT DE LA PROTECTION SOCIALE

**Des métiers à la hauteur
de vos valeurs**

**Inscriptions
du 13 janvier
au 31 mars 2016**

**Faites comme eux,
inscrivez-vous
au concours d'entrée
EN3S 2016**

*Virginie, Mathieu, Aurélien,
Laurène, Justine et Yoann,
élèves de la 54^e promo
de l'EN3S, futurs
dirigeants au sein
des URSSAF*

Informations et inscriptions en ligne
www.en3s.fr/concours-d-entree/

Suivez l'actualité de l'EN3S sur les réseaux sociaux



en3s

ÉCOLE DES DIRIGEANTS DE LA PROTECTION SOCIALE

REJOINDRE L'EN3S,

c'est rejoindre la Protection sociale,
cœur de la solidarité en France

La Protection sociale regroupe l'ensemble des dispositifs d'accompagnement permettant à chaque individu ou ménage de faire face tout au long de sa vie aux conséquences de la survenue d'un risque ou d'un besoin social.



L'EN3S a confirmé mon choix de carrière : œuvrer pour la continuité et l'efficacité d'un Service public qui demeure au cœur du contrat social

Christophe C.,
50^e promotion

La Sécurité sociale intervient au cœur de ce système. Elle assure le versement de prestations monétaires aux individus et aux ménages, développe l'accès à des services d'aide et d'accompagnement et mène des actions de prévention. La Sécurité sociale accompagne ainsi chaque français tout au long de sa vie

La Sécurité sociale est le premier service public français. Chaque année, plus de 476 milliards d'euros* sont redistribués par les organismes Sécurité sociale soit 1,5 fois le budget de l'État.

*Chiffres clés budget 2015, loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS)

L'École nationale supérieure de Sécurité sociale (EN3S)

L'École nationale supérieure de Sécurité sociale participe à la performance et à la promotion de la Protection sociale :

- Elle a en charge le recrutement et la formation des dirigeants des organismes tout au long de leur carrière.
- Elle contribue à la promotion de la Protection sociale française, ses missions, son organisation, ses métiers en France et à l'international.

REJOINDRE L'EN3S,

c'est intégrer à terme le réseau
des dirigeants de plus de 400 organismes
au service des politiques sanitaires
et sociales répartis sur toute la France



La Sécurité sociale est un des premiers recruteurs en France avec plus de 185 000 collaborateurs.

Parmi ses agents, le réseau compte près de 12 000 cadres et 2 500 dirigeants. Ils assurent la gestion et le pilotage de plus de 400 organismes répartis sur tout le territoire.

LE RÉGIME GÉNÉRAL DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Il concerne les salariés du secteur privé.

- 101 CPAM / 1 Caisse nationale (CNAMTS)
- 102 Caf / 1 Caisse nationale (CNAF)
- 22 Urssaf / 1 Caisse nationale (AcoSS)
- 16 Carsat / 1 Caisse nationale (CNAV)
- 4 CGSS (pour les Dom)

83 %

de la population couverte

160 000 collaborateurs



LES RÉGIMES SPÉCIAUX

Ils regroupent les fonctionnaires, la SNCF, EDF-GDF, les employés et clercs de notaires, les Mines, les Cultes, les Industries électriques et gazières, etc.

7 %

de la population couverte

LE RÉGIME SOCIAL DES INDÉPENDANTS (RSI)

Il concerne les artisans, les commerçants, les professions libérales.

- 30 organismes locaux / 1 Caisse nationale (CNRSI)



5 %

de la population couverte

5 500 collaborateurs

LE RÉGIME AGRICOLE (MSA)

Il concerne les exploitants et salariés agricoles ainsi que les salariés des secteurs rattachés à l'agriculture.

C'est le seul guichet unique de la Protection sociale.

- 35 organismes locaux / 1 Caisse nationale (CCMSA)



5 %

de la population couverte

17 000 collaborateurs

Pour en savoir plus sur les missions et l'organisation de la Protection sociale et de la Sécurité sociale : consultez la rubrique « Comprendre la Protection sociale » du site Internet de l'École.



REJOINDRE L'EN3S,

c'est accéder à des parcours professionnels diversifiés et à des carrières évolutives

Exercer rapidement des métiers à hautes responsabilités au nom des valeurs de service public

L'École forme aux métiers d'encadrement supérieur et, à terme, de dirigeants.

Encadrer et diriger, quel que soit le métier et le niveau occupés à la sortie de l'École, c'est être capable de **piloter des orientations, des projets et des ressources** :

- Décliner des politiques sanitaires et sociales (garantir la collecte des ressources, le développement des services à l'usager, le paiement des prestations, etc.).
- Organiser les activités d'un organisme de Protection sociale.
- Manager des équipes : organiser, animer, motiver.
- Conduire des projets, accompagner le changement, expérimenter et innover.
- Gérer des partenariats internes et externes.

C'est aussi être le **garant des valeurs de la Protection sociale** : solidarité, performance, efficacité, sens du service, égalité, continuité du service public, etc.

*T*ravailler avec les outils et les exigences du privé tout en remplissant une mission de service public : voilà ce qui m'a conquise et m'a amenée à préparer le concours de l'EN3S.

Laura R., 50^e promotion

L'EN3S ne propose pas une carrière stéréotypée mais un éventail de parcours professionnels dans un nombre important de secteurs.

Jonathan T., 50^e promotion

Accéder à une diversité de métiers en sortie de formation

Quel que soit le niveau d'encadrement, une grande diversité de métiers s'offre aux élèves dès leur sortie de formation, en lien avec les enjeux et évolutions des activités du service public.

Les métiers liés à la gestion des politiques sociales

- Recouvrement et contrôle des entreprises
- Gestion des prestations
- Relation clients / services à l'usager
- Action sociale
- Gestion du risque / prévention / lutte contre la fraude

Les métiers de la gestion interne

- Appui à la stratégie et à la performance
- Gestion des ressources humaines / relations sociales
- Gestion comptable et financière
- Gestion de la performance interne
- Gestion des achats / logistique / immobilier

Connaître une évolution de carrière rapide et bénéficier d'une rémunération attractive

Dès la sortie de formation, l'ancien élève est inscrit pendant six ans sur une liste d'aptitude nationale, clef d'entrée aux fonctions dirigeantes.

Des postes de managers stratégiques sont réservés pour les élèves en sortie de formation. Ils accèdent ensuite rapidement à une fonction dirigeante :

- d'abord à des niveaux de sous-directeur (gestion directe d'un domaine d'activité de l'organisme), de directeur comptable et financier ou de directeur adjoint ;
- plus tard, au métier de directeur d'un organisme, responsable de l'ensemble des performances de son « entreprise », de la relation avec les partenaires externes et de la relation sociale, de l'allocation des ressources aux missions de la structure.

En moyenne, près de 75 % des anciens élèves ont atteint un poste d'agent de direction six ans après la fin de scolarité.

En fonction du niveau du poste de sortie et de son ancienneté, le salaire annuel brut d'un ancien élève de l'École en sortie de formation varie entre 34 000 à 55 000 euros.

*Retrouvez plus d'informations
sur les métiers dans l'espace
« métiers et carrières »
du site Internet de l'École.*



REJOINDRE L'EN3S,

c'est bénéficier d'un parcours de formation progressif et adapté

Un parcours progressif de 18 mois de formation en lien avec les enjeux et évolutions du système de Protection sociale.

Le parcours de formation est structuré autour de dominantes semestrielles.

SEMESTRE 1 Fondamentaux et outils de gestion

- Politiques publiques et Protection sociale
- Organisation GRH management
- Outils et méthodes de gestion

Stages de découverte
(4 x 1 semaine)
Stage relation clients
(1 semaine)

SEMESTRE 2 Professionnalisation et management

- Conduite de projets
- Organisation et pilotage de la performance

Stage d'encadrement
(5 semaines)

SEMESTRE 3 Préparation à la prise de fonction

Préparation de l'affectation, de l'arrivée dans l'environnement professionnel et de l'arrivée opérationnelle

Stage de direction (3 mois)
Stages de préparation à la prise de fonction

Un projet professionnel individualisé qui se construit tout au long de la scolarité

L'EN3S accompagne individuellement chaque élève-stagiaire dans :

- la connaissance de ses qualités personnelles et compétences, leur renforcement et la façon de les utiliser en contexte professionnel ;
- l'acquisition de réflexes et d'expériences professionnelles permettant qui permet de garantir une approche maîtrisée de la posture attendue.

Des stages répartis sur toute la scolarité pour mûrir son projet professionnel

Les cours ont une forte visée opérationnelle (...). Les stages, nombreux, complètent cette vision de terrain.

Aude C., 49^e promotion

Les nombreuses rencontres d'institutionnels et d'universitaires au cours de la scolarité (...) constituent une grande richesse et permettent de questionner ses propres pratiques et convictions.

Isabelle A., 49^e promotion

Des projets collectifs rythmant la scolarité

- Les « trophées de l'innovation », projet de groupes d'une semaine où les élèves sont amenés à proposer et développer une innovation au profit des bénéficiaires de la Sécurité sociale.
- Les recherches-actions : études collectives menées sur un thème d'actualité de la Protection sociale, fondées sur des études de terrain et visant à formuler des propositions d'amélioration du service public.

Un corps d'intervenants experts dans les domaines enseignés

Près de 360 intervenants par an dont 60 % de professionnels de la Protection sociale et 40 % d'experts et universitaires.

Des enseignements organisés autour de trois thématiques clés

Enjeu 1 : Acquérir la posture de dirigeant d'un organisme	270 heures
UE 1 Développement personnel et connaissance de soi	60 heures
UE 2 Relation à l'autre	120 heures
UE 3 Éthique comportementale et responsabilité de dirigeant	40 heures
UE 4 Accompagnement et parcours professionnels	50 heures
Enjeu 2 : Assurer la performance de gestion d'un organisme au sein d'un organisme	550 heures
UE 1 Ressources humaines et management d'équipes	110 heures
UE 2 Gestion des processus de collecte des cotisations et de paiement des prestations	110 heures
UE 3 Gestion budgétaire et financière, politique d'achats et enjeux de la certification des comptes	170 heures
UE 4 Conduite du changement et innovations	160 heures
Enjeu 3 : Déployer des politiques publiques sanitaires et sociales	500 heures
UE 1 Conception, mise en œuvre et évaluation des politiques publiques sanitaires et sociales	190 heures
UE 2 Dimension européenne et internationale	50 heures
UE 3 Actualité et enjeux de la Protection sociale	80 heures
UE 4 Gestion du risque maladie, enjeux des politiques de régulation et application*	180 heures
UE 5 Gestion de l'activité dans la branche famille, enjeux des politiques de régulation et application*	180 heures
UE 6 Gestion du risque vieillesse, enjeux des politiques de régulation et application*	180 heures
UE 7 Gestion du système de collecte des cotisations, régulation et application*	180 heures

* parcours de formation individualisé selon l'affectation des élèves

Un environnement de travail privilegié

Un séjour à Saint-Étienne facilité :

- possibilité de location d'un appartement meublé (du studio au F5, avec garage) dans la résidence « Montebello » à 50 mètres de l'École.

Des conditions financières garanties pour les élèves externes :

- rémunération mensuelle pendant la formation de 1 892,66€ bruts ;
- prise en charge des frais de déplacement ;
- chèques-déjeuner.

Les 18 mois de scolarité à l'EN3S m'ont permis non seulement d'acquérir les savoirs et savoir-faire élémentaires en matière de connaissance des politiques sociales et de gestion de projet, mais surtout de construire le manager que je suis aujourd'hui.

Laura R., 50^e promotion

À l'issue de la scolarité, l'École délivre un titre d'ancien élève et un diplôme de Master 2 en « Ingénierie de la Protection sociale » en partenariat avec l'université de Paris-Est Marne-la-Vallée.

Préparer et réussir le concours de l'EN3S

Quel profil pour quel concours ?

Deux voies de recrutement

Concours externe

Ouvert aux titulaires d'un diplôme de niveau Bac+3 (détails en ligne sur le site de l'EN3S).

Concours interne

Ouvert aux agents relevant de la convention collective de la Sécurité sociale, justifiant au 31 décembre de l'année du concours, d'au moins quatre années d'ancienneté, sans condition de diplôme.

- ▶ Aucune condition de nationalité
- ▶ Nul ne peut se présenter plus de trois fois aux épreuves du concours

Se préparer aux concours d'entrée à l'EN3S

La présentation aux épreuves des concours d'entrée nécessite une préparation sérieuse et assidue. Vous pouvez vous préparer seul(e) ou idéalement dans un centre partenaire de l'École (voir *tableau*).

Les concours 2016, ce sont :

56 places offertes (28 pour le concours interne, 28 pour le concours externe).

Le jury peut établir une liste complémentaire dans le cas où il y aurait des vacances résultant de démissions.

11 centres d'examens : Bordeaux, Fort-de-France, Lille, Lyon, Marseille, Nancy, Paris, Rennes, Saint-Denis de La Réunion, Strasbourg, Toulouse.

*L*a préparation au concours a constitué une première étape très constructive car elle m'a permis de bénéficier d'une meilleure connaissance de l'environnement institutionnel et d'acquérir une méthodologie de travail qui me sont encore aujourd'hui bénéfiques.

Arnaud L., ancien élève interne, 49^e promotion

Dispositif Égalité des chances

Les candidats inscrits dans un centre de préparation peuvent bénéficier d'un soutien pédagogique renforcé et d'un appui financier dans le cadre d'un dispositif de soutien à l'égalité des chances.

Ce programme comprend :

- un soutien pédagogique renforcé (enseignements complémentaires) ;
- un appui financier de 1 000 € par an ;
- la possibilité de demander un coaching personnalisé.

▶ Conditions d'accès et modalités en ligne sur www.en3s.fr/concours/sepreparer



Concours externe

L'École a une relation privilégiée avec 18 centres de préparation répartis sur l'ensemble du territoire. N'hésitez pas à les contacter :

Aix-en-Provence	CPAG / Institut d'études politiques	secretariat.cpag@sciencespo-aix.fr
	Institut Boulouis / Faculté de droit et de science politique	claudette.borderon@univ-amu.fr
Bordeaux	CPAG / Institut d'études politiques	b.baudelot@sciencespobordeaux.fr
Clermont-Ferrand	École de droit / Université d'Auvergne	claire.marliac@udamail.fr
Grenoble	Faculté de droit / Université P. Mendès France	martine.paccalet@upmf-grenoble.fr
Lille	Institut d'études politiques	evelyne.demouveaux@sciencespo-lille.eu
	Institut d'études politiques	iep@sciencespo-lyon.fr
Lyon	Université catholique de Lyon Faculté de droit	xroche@univ-catholyon.fr
	Institut d'études politiques Université Paris I Panthéon-Sorbonne	francoisantoine.mariani@sciences-po.fr cipcea@univ-paris1.fr
Paris	Université Paris Ouest Nanterre – La Défense	ipag@u-paris10.fr
Pau	Université de Pau et des Pays de l'Adour	stephanie.rabiller@univ-pau.fr
Rennes	Université de Rennes 1 / IPAG	ipag@univ-rennes1.fr
Strasbourg	Université de Strasbourg / IPAG	ipag@unistra.fr
Toulouse	Institut d'études politiques / CPAG	cpag@sciencespo-toulouse.fr

Concours interne

Régime général, RSI et régimes spéciaux	SFR (Service des formations régionales)	michele.carrier-nottaris@cpam-cergyponoise.cnamts.fr
Régime agricole	ASFOSAR	debray.chrystele@ccmsa.msa.fr paucard.laurence@ccmsa.msa.fr

Préparations en ligne

I-Concours – Bordeaux	Préparation en ligne	i-concours@sciencespobordeaux.fr
IEPEL@ Lyon	Préparation en ligne	iepel@sciencespo-lyon.fr

Calendrier des concours d'entrée 2016

1^{RE} PHASE

Inscriptions : du 13 janvier
au 31 mars 2016

Les inscriptions sont à réaliser sur le site Internet de l'École www.en3s.fr/concours d'entrée.

Une fois la saisie terminée, il suffit d'imprimer le dossier, de le signer et le renvoyer accompagné des pièces justificatives, par pli recommandé avec accusé de réception ou le déposer directement à :

École nationale supérieure
de Sécurité sociale
Service concours
27, rue des docteurs Charcot
CS 13132
42031 Saint-Étienne Cedex 2

Toute inscription adressée au-delà du 31 mars 2016 (cachet de la poste faisant foi) est nulle, le délai étant forclus. Attention, la validité de votre inscription est conditionnée à la transmission des pièces administratives.

Retrouvez la liste des documents à fournir sur notre site Internet, rubrique concours.

Traitement informatique du concours d'entrée à l'EN3S

Toute inscription au concours d'entrée fait l'objet d'un traitement informatique de données nominatives nécessaires à la gestion du concours d'entrée. Chaque candidat dispose d'un droit d'accès et de rectification, conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978. Ce droit s'exerce auprès du correspondant informatique et libertés de l'École (cil@en3s.fr).

2^E PHASE

Épreuves écrites d'admissibilité :
du lundi 27 juin au mercredi 29 juin 2016

Dans l'un des centres d'examen choisi par le candidat au moment de l'inscription

Trois épreuves obligatoires communes aux deux concours

1^{re} épreuve : une matière à choisir au moment de l'inscription parmi :

- Composition de culture générale
- Composition de droit public*
- Composition d'économie*
- Étude de cas portant sur des questions managériales incluant notamment des aspects de stratégie, d'organisation et de ressources humaines

Durée : 5 heures – Coefficient 5
Note éliminatoire < 6/20

2^e épreuve : note de synthèse

À partir d'un dossier
Durée 4 heures – Coefficient 4
Note éliminatoire < 6/20

3^e épreuve : composition sur les questions sanitaires et de protection sociale

Durée 4 heures – Coefficient 6
Note éliminatoire < 6/20

* Le choix de cette épreuve à l'écrit interdit de la choisir à l'oral.

3^E PHASE

Les épreuves orales d'admission :
entre le lundi 19 septembre au vendredi 14 octobre 2016

Trois épreuves obligatoires communes aux deux concours

Un entretien avec le jury (grand oral)

À partir d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae détaillé
avec photo d'identité

Le candidat se présente en dix minutes puis converse avec le jury

Durée 30 minutes – Coefficient 6 – Note éliminatoire < 6/20

Deux épreuves techniques orales à choisir au moment de l'inscription
parmi :

- Droit du travail
- Droit public*
- Économie*
- Gestion comptable et financière
- Protection sociale et santé
- Santé publique
- Sciences politiques
- Statistiques

Sujet tiré au sort par le candidat et préparé pendant 20 minutes.

- Durée 30 minutes – Coefficient 3 (chacune)

ADMIS

Rentrée en formation : janvier 2017

Nota : Avant leur entrée à l'École, les candidats admis sont soumis à l'examen d'un ou plusieurs médecins désignés sur une liste établie par le directeur de l'École. Leur admission définitive est subordonnée aux résultats de cette visite.

CONCOURS D'ENTRÉE 2016

Consultez toutes les informations relatives aux concours d'entrée (inscriptions, modalités de sélection, programme des épreuves, liste des centres de préparation, dispositif « Égalité des chances »)... sur www.en3s.fr/concours-d-entree/

École nationale supérieure de Sécurité sociale
27, rue des docteurs Charcot – CS 13132
42031 SAINT-ÉTIENNE Cedex 2
Tél. : 04 77 81 15 15 • concours@en3s.fr

